

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées a été élue Secrétaire générale de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM),** lors du congrès annuel qui s'est tenu à Morteau le vendredi 19 Octobre 2018.

Elle succède à Annie GEVENARD, Députée du DOUBS, qui vient d'être élue Présidente.

Jeanine DUBIÉ a déclaré à cette occasion vouloir défendre les spécificités des territoires de montagne, en continuant à s'investir avec exigence, humilité, ambition, vision prospective et une concertation au-delà des sensibilités de chacun.

Ayant participé activement à l'élaboration de la « loi Montagne II » et travaillé sur différents dossiers comme la couverture numérique, la spécificité des écoles de montagne, les prédateurs (ours et loup), les compensations liées aux handicaps naturels ou encore la solidarité financière, Jeanine Dubié est intervenue, lors de ce 34<sup>ème</sup> Congrès de l'ANEM, lors d'une table ronde sur le sujet de la « Silver Economy », en présentant le projet d'habitat partagé de Tilhouse.

### **L'ANEM en quelques mots :**

L'association compte 6000 membres, maires, conseillers communautaires, départementaux et régionaux, ainsi que 274 parlementaires, membres de droit, ayant des zones de montagne dans leur circonscription.

Sa principale mission vise à donner aux collectivités des moyens d'action renforcés pour défendre les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la montagne.

L'ANEM s'est fixée un triple objectif :

- Faire connaître la spécificité et l'identité de la montagne et, d'une façon plus générale, défendre la cause de la montagne au sein de la collectivité nationale et de l'Union européenne.
- Apporter un appui aux élus de la montagne dans l'exercice de leurs missions et renforcer structurellement leur capacité d'action, chaque adhérent étant assuré personnellement du soutien de l'Association face aux difficultés qu'il peut rencontrer.
- Offrir un lieu de débat et d'échange sur les grandes problématiques de développement, d'aménagement et de protection de la montagne.